

Niveau :	LICENCE					année
Domaine :	DROIT – ECONOMIE - GESTION					L3
Mention :	DROIT					
Volume horaire étudiant :	353 à 380 h	103.5h à 107.5h				456.5h à 487.5 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Anne Laure CASSARD-VALEMBOS Maître de conférences de droit public ☎ 03.80.39.39.12 – Bureau 108 Anne-laure.valembois@u-bourgogne.fr	Frédérique SEGOND ☎ 03.80.39.53.11 – Bureau R20 Frederique.Segond@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	U.F.R. Droit et Sciences Économique et Politique 4, boulevard Gabriel BP 17270 21072 DIJON CEDEX

Objectifs de la formation et débouchés :
■ Objectifs :

Il s'agit de proposer aux étudiants d'acquérir les bases d'une culture juridique générale et approfondie, les connaissances dans les matières fondamentales qui irriguent toutes les branches du droit ainsi que des méthodes d'analyse et de raisonnement permettant des spécialisations futures.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

1°) **Poursuites d'études en Master** : Tout étudiant titulaire d'une licence de droit a accès de plein droit aux Masters correspondants, mentions du domaine droit. L'UFR Droit et Sciences Économique et Politique propose un accès à trois Masters :

■ Mention Droit public

- Spécialités professionnelles Droit des ressources humaines des fonctions publiques
Juriste des collectivités territoriales
Professions juridiques du sport
- Spécialité recherche Protection des droits fondamentaux et des libertés

- Mention Droit privé
 - Spécialités professionnelles Droit notarial
Droit processuel
Professions juridiques du sport
 - Spécialité recherche Protection des droits fondamentaux et des libertés
- Mention Droit des affaires
 - Spécialités professionnelles Juriste d'affaires, commerce, distribution et consommation
Juriste d'affaires internationales
Banque Patrimoine Assurance
Juriste Franco-Allemand
 - Spécialité recherche Juriste d'affaires internationales
- Mention Administration économique, sociale et culturelle
 - Spécialités professionnelles Gestion des ressources humaines
Finances des collectivités territoriales et des groupements
Ingénierie des projets interculturels et internationaux
Développement social (formation continue)

2°) Autres poursuites d'études

En 3^{ème} année de Licence, après validation de la L1 et de la L2 mention droit :

- **Licence Droit Economie Gestion mention Administration publique (LAP)** : Les étudiants ayant obtenu la LAP peuvent s'inscrire en Master de droit public, après avis de la commission de validation des acquis du Master.
- **Licence Professionnelle Management des organisations spécialité Gestionnaire de l'habitat locatif et de l'habitat social.**
- L'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) prépare les candidats aux **concours administratifs de catégorie A et B** et propose des **modules spécifiques de préparation** à des concours administratifs de catégorie B (greffier, lieutenant de police...).
- L'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) prépare au **professorat des écoles ou des collèges et lycées.**

3°) Métiers

Les titulaires d'une licence en droit ont accès à certains **concours de la fonction publique.**

L'acquisition de la licence permet d'accéder aux **professions judiciaires ou parajudiciaires** dites libérales (pour l'accès à certaines d'entre elles une 1^{ère} année validée de Master est obligatoire), ainsi qu'au secteur privé (assurances, gestion des ressources humaines, banques, transports logistiques, communication, conseil aux entreprises, tourisme, import/export).

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

La licence en droit permet d'acquérir des savoirs et compétences qui constituent le socle commun aux différents métiers du droit :

- les savoirs : grâce aux cours magistraux, le diplômé possède les savoirs disciplinaires essentiels aux métiers du droit : droit privé, droit public, sciences politiques, histoire du droit...

- les compétences : grâce aux travaux dirigés qui mettent en œuvre les savoirs dispensés en cours magistraux, il maîtrise les compétences essentielles nécessaires à l'exercice des différents métiers du droit :

- des compétences spécifiquement juridiques :
 - identifier les problèmes juridiques,
 - rechercher les instruments juridiques (lois, décret, décisions de justice...),

- comprendre les instruments juridiques,
- analyser de manière critique les instruments juridiques (évolution des textes...)
- structurer un raisonnement juridique
- résoudre les problèmes juridiques
- des compétences additionnelles :
 - maîtriser une langue étrangère appliquée au droit
 - maîtriser l'outil informatique (C2i)
 - maîtriser les fondamentaux de l'économie
- des compétences transversales :
 - rédiger et exposer oralement une problématique et les différentes étapes de sa résolution
 - présenter de manière structurée des idées
 - établir un plan, rédiger des développements, établir une bibliographie
 - synthétiser les savoirs (résumés, tableaux...)

■ **Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :**

Acquisition des savoirs disciplinaires fondamentaux du droit privé, du droit public, de la science politique et de l'histoire du droit.

Acquisition des bases de la méthodologie juridique, de compétences en langue étrangère appliquée au droit et des fondamentaux de l'économie.

Acquisition de compétences professionnalisantes fondamentales.

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ **de plein droit :**

Sont admis de droit les étudiants qui ont validé les quatre premiers semestres de la Licence.

Sur décision de la commission de validation des acquis, les étudiants titulaires d'un DUT carrières juridiques qui ont eu de bons résultats et les étudiants qui ont suivi les quatre années de l'école de notariat sans avoir validé le diplôme de premier clerc.

La procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE), pratiquée dans le cadre de jurys composés d'enseignants et de professionnels, peut aussi permettre une admission directe à différents niveaux du cursus.

■ **par validation d'acquis ou équivalence de diplôme**

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Organisation et descriptif des études :

■ **Schéma général des parcours possibles**

Chaque étudiant détermine son propre parcours en choisissant ses matières à TD, ainsi que les options qui sont offertes à son choix.

■ **tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :**

SEMESTRE 5

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Méthodologie et connaissances fondamentales (l'étudiant choisit 1 matière à TD)	Procédure civile 1 (principes généraux)	33h	15h	48h		CT+CC	CT	3	1.5	4.5
	Droit public 1 (contentieux administratif)					CT+CC	CT			
	Droit Civil 1 (contrats spéciaux)					CT+CC	CT			
	Droit des sociétés 1					CT+CC	CT			
	Droit du travail 1					CT+CC	CT			
	Droit International public 1					CT+CC	CT			
TOTAL UE		33h	15h	48h	6			3	1.5	1.5

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Méthodologie et connaissances fondamentales (l'étudiant choisit 1 matière à TD non choisie en UE1)	Procédure civil 1 (principes généraux)	33h	15h	48h		CT+CC	CT	3	1,5	4,5
	Droit public 1 (contentieux administratif)					CT+CC	CT			
	Droit civil 1 (contrats spéciaux)					CT+CC	CT			
	Droit des sociétés 1					CT+CC	CT			
	Droit du travail 1					CT+CC	CT			
	Droit international public 1					CT+CC	CT			
TOTAL UE		33h	15h	48h	6			3	1,5	4,5

UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Connaissances Complémentaires (l'étudiant choisit 3 matières non choisies en UE1 et en UE2)	Procédure civile 1 (principes généraux)	33h		33h		CT	CT	3 x 3		3 x 3
	Droit public 1 (contentieux administratif)					CT	CT			
	Droit civil 1 (contrats spéciaux)					CT	CT			
	Droit des sociétés 1					CT	CT			
	Droit du travail 1					CT	CT			
	Droit international public 1					CT	CT			
	Finances locales	30h		30h	CT	CT				
	Droit des collectivités locales				CT	CT				
TOTAL UE		93 h ou 99h		93h ou 99h	8			9		9

UE 4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Compétences additionnelles	Langue étrangères ou FLE		15h	15h		CC			2	2
TOTAL UE			15h	15h	4				2	2

UE 5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef	
Option (choisir une option)	Contentieux européen	20h		20h		CT	CT	2		2	
	Droit fiscal général	30h		30h		CT	CT				
	Analyse des politiques publiques					CT	CT				
	Régime de l'obligation					CT	CT				
	Histoire de la pensée juridique					CT	CT				
	Allemand : TD Synthèse de documents + CM Histoire de l'Allemagne au XIXe siècle		12h			12h	24h				CC (écrit : travaux à préparer à la maison) + CT (oral)
	Une option dans le livre des mineures	horaires fixés par la composante concernée									
	Préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement	30 h (hors UFR droit) + stage de 4 jours									
TOTAL UE	12h à 30h	0h à 12h	20h à 30h	6			2		2		

TOTAL S5	171h à 195h	45h à 57h	224h à 252h	30			17	5	22
-----------------	--------------------	------------------	--------------------	-----------	--	--	-----------	----------	-----------

SEMESTRE 6

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Méthodologie et connaissances fondamentales (l'étudiant suit les 2 matières à TD qu'il a choisies au 1 ^{er} semestre)	Droit public 2 (libertés publiques)	2 x 33h	2 x 15h	2 x 48h	8	CC+CT	CT	2 x 3	2 x 1,5	2 x 4,5
	Droit civil 2 (sûretés et garanties)					CC+CT	CT			
	Droit des sociétés 2 (droit spécial)					CC+CT	CT			
	Droit du travail 2					CC+CT	CT			
	Droit international public 2					CC+CT	CT			
	Procédure civile 2					CC+CT	CT			
TOTAL UE		66h	30h	96h	8			6	3	9

UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Connaissances Complémentaires (l'étudiant choisit 3 matières non choisies en UE1)	Droit public 2 Libertés publiques	33h		33h	8	CT	CT	3 x 3		3 x 3
	Droit civil 2 (sûretés et garanties)					CT	CT			
	Droit des sociétés 2					CT	CT			
	Droit du travail 2					CT	CT			
	Droit international public 2					CT	CT			
	Procédure civile 2	30h		30h		CT	CT			
	Analyse de la politique nationale					CT	CT			
	Droit de l'environnement					CT	CT			
TOTAL UE		93 h ou 99h		93 h ou 99h	8			9		9

UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Compétences additionnelles	Langues étrangères ou FLE		16.5h	16.5h		CC			2	2
TOTAL UE			16.5h	16.5h	4				2	2

UE 4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef		
Compétences professionnalisantes et transversales (l'étudiant suit 2 matières)	Choisir une matière (parmi les 3 ci-contre)		PPE (projet professionnel étudiant)	10h	10h	sans évaluation mais présence obligatoire			1	1		
	Cycle conf. métiers		6h	6h								
	Rapport de stage		6h	6h	CC						1	1
	CV, entretien, lettre de motivation		6h	6h	CC						1	1
TOTAL UE			12 ou 16h	12 ou 16h	6				1 ou 2	1 ou 2		

UE 5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
OPTIONS Choisir 1 option (1)Enseignements ouverts si plus de 15 étudiants s'y inscrivent	Histoire du Droit Social (1)	15h		15 h	4	CT	CT	2		2
	Histoire de la Justice (1)					CT	CT			
	Droit de la consommation (1)					CT	CT			
	Droit de la santé(1)					CT	CT			
	Droit du sport (1)					CT	CT			
	Politiques internationales(1)					CT	CT			
	Prépa ENM (1)		20h				20 h			
TOTAL UE		15 h à 20 h		15 h à 20 h	4			2		2

TOTAL S6		174h à 185h	58.5h à 62.5h	232.5h à 247.5h	30					
-----------------	--	--------------------	----------------------	------------------------	-----------	--	--	--	--	--

Option allemand :

Semestre 1 :	24h	Semestre 2 :
UE5 :		Semestre d'études à Mayence (Allemagne)
Synthèse de documents	12h	
Histoire de l'Allemagne au XIXe siècle	12h	

Du semestre S1 au S5 : 168h d'allemand pour l'étudiant désireux de partir en Allemagne au S6 dans le cadre du Coursus intégré en Droit Dijon-Mayence débouchant sur le Master Juriste franco-allemand. Droit international privé / Droit du commerce international et européen.

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée par le conseil d'administration de l'université du 18 octobre 2004 ;

Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens adoptée par le conseil d'administration de l'université du 2 avril 2001.

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

● **Sessions d'examen**

L'évaluation des connaissances est réalisée sous forme de contrôles continus (CC) effectués au cours du semestre et/ou d'une épreuve terminale (CT) organisée en fin de semestre.

Le poids relatif des contrôles continus dépend de chaque UE et se traduit par l'affectation d'un coefficient.

Une session d'examen est organisée à la fin de chaque semestre.

Pour tous les semestres, une 2^e session dite de rattrapage est organisée au mois de juin.

Les modalités de contrôle des connaissances sont définies par le référentiel des études LMD.

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

Au niveau Licence, l'étudiant pourra accéder de droit au semestre suivant à condition qu'il n'ait qu'un seul semestre non validé dans son cursus. Il est cependant conseillé aux étudiants qui n'ont pas validé le semestre S1 de donner priorité à ce dernier avant d'envisager une poursuite d'études en S3.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Précisions :

SESSION DE RATRAPAGE : une deuxième session d'examen est organisée en juin pour les étudiants qui ont échoué lors de la 1ère session. Les étudiants concernés doivent repasser toutes les matières dans lesquelles ils n'ont pas obtenu la moyenne, sauf si ces matières se situent dans des UE qui ont été validées par compensation avec d'autres matières. A défaut, ils seront portés défaillants (la défaillance empêche de valider un semestre ou une année).

ATTENTION :

Dans les disciplines à contrôle continu (CC) comme les langues ou les TD, l'étudiant conserve la note obtenue à la première session sans rattrapage possible.

Dans les matières SANS TD à contrôle terminal (CT), le CT doit être repassé obligatoirement si la note obtenue lors de la 1ère session est inférieure à 10/20.

Dans les matières AVEC TD, si la moyenne obtenue entre le CT (examen écrit) et le CC (note obtenue en TD) est inférieure à 10/20, le CC ne peut être repassé mais le CT doit l'être obligatoirement même si la note obtenue en CT lors de la 1ère session est égale ou supérieure à 10/20.

Ex. : Droit public 1 : CT = 10/20, CC = 7/20, moyenne = 9/20, le CT doit être repassé car la matière n'est pas validée

Calendrier L III Droit

2016-2017

Semestre V

- réunion de rentrée le 02/09/2016 ;
- cours du 05/09/2016 au 03/12/2016 inclus ;
- début des TD le 19/09/2016 ;
- vacances de la Toussaint du 25/10/2016 après les cours au 02/11/2016 au matin ;
- examens de la 1ère session : du 05/12/2016 au 17/12/2016 et du 03/01/2017 au 07/01/2017 ;
- vacances de Noël du 17/12/2016 au 03/01/2017 au matin.

Semestre VI

- cours du 09/01/2017 au 08/04/2017 inclus ;
- début des TD : 23/01/2017 ;
- vacances de février du 17/02/2017 après les cours au 27/02/2017 au matin ;
- examens de la 1ère session du 10/04/2017 au 15/04/2017 et du 02/05/2017 au 12/05/2017 ;
- vacances de Pâques du 15/04/2017 après les examens au 01/05/2017 au matin.

Session de rattrapage
(portant sur les 2 semestres)
du 13/06/2017 au 01/07/2017